

des actions d'éclat; plusieurs même par les palmes du martyre! L'histoire a buriné leurs noms devenus célèbres et maintes fois chantés par nos poètes; aujourd'hui nous les acclamons avec enthousiasme, au temps des réjouissances publiques. Rien n'égale les exemples d'un passé noble et glorieux pour élever les âmes et stimuler le courage des générations actuelles.

Mais, trêve à ces pensées et revenons à l'objet présentement en vue: la part légitime qui s'attache aux noms de Charles et Julien Lesieur dans les premiers défrichements du sol, à Yamachiche, et la fondation de cette paroisse.

Pour arriver à établir la priorité de résidence, à Yamachiche, des frères Gélinas sur les Lesieur on semble s'être principalement appuyé sur les cartes cadastrales de 1685-1709. Ces plans ont été tracés par M. Catalogne sur ordre de M. Pontchartrain, et, par leur ancienneté, ils constituent une preuve très forte, mais qui, cependant, mérite d'être étudiée avec grande attention. Donc, tout en admettant volontiers que ces plans sont précieux et authentiques, peut-on affirmer sûrement qu'ils sont complets et d'une exactitude absolue? Il est bien permis d'en douter, pour des raisons qu'il convient de signaler. Disons, en premier lieu, qu'ils renferment des erreurs graves, la première desquelles se trouve dans leur titre même "Cartes du gouvernement de Québec," pendant qu'on aurait dû écrire "gouvernement des Trois-Rivières." Maintenant, en quelle année les arpenteurs sont-ils passés à Yamachiche pour y accomplir leur travail? On semble soutenir, pour mieux servir les besoins d'une thèse favorite et fort louable du reste, que c'est en 1709, puisqu'il est constamment fait mention de cette année-là, tandis que plusieurs titres de concessions de terrain nous apprennent que c'est bien en 1706. Une différence de trois ans vaut, assurément, la peine d'être bien notée, surtout quand il s'agit d'un événement aussi ancien, dès le début de l'avant-dernier siècle. En admettant même l'année 1709, comme celle où fut terminé, à Yamachiche, le fameux cadastre, ce dernier n'en serait pas moins encore erroné, puisqu'il ne mentionne pas les noms de Charles Lesieur, Mathieu Mil-